

Motion présentée par l'équipe éducative et les parents d'élèves

CA du 31 janvier 2019

Collège Evariste Galois

Sur la Dotation Horaire Globale et sa répartition

Malgré les efforts de notre direction pour trouver la meilleure répartition possible en concertation avec nous, il nous est impossible d'en valider le résultat.

En effet, le nombre heures qui nous sont allouées est bien trop insuffisant pour envisager travailler dans des conditions sereines à la rentrée prochaine et faire réussir tous les élèves.

La prévision de 20 élèves en moins ne nous semblent pas justifier la perte de 2 divisions et de notre marge progressive d'autonomie. D'autant que nous accueillons chaque année plus d'élèves que prévu. Pour la rentrée 2018, la prévision de janvier 2017 pour la rentrée 2018 était de 607 élèves (hors structures spécifiques). Nous en accueillons aujourd'hui 629 (hors structures spécifiques), soit 22 de plus. La prévision de 587 élèves (hors structures spécifiques) nous semble à nouveau sous évaluée.

De plus, l'arrivée de nombreux élèves de 3^{ème} non affectés, sans moyens dédiés, a été une difficulté supplémentaire cette année, au vu des difficultés scolaires de ces élèves.

Nous alertons depuis plusieurs années sur la nécessité de faire baisser le nombre d'élèves par classe afin d'assurer la réussite de tous nos élèves, notamment sur le niveau 6^{ème} où nous incluons les élèves de Segpa (et certains élèves d'ULIS, comme sur tous les niveaux). Nous voulons également pouvoir maintenir et développer les groupes à effectifs réduits (langues, sciences expérimentales, AP...)

Nous sommes, comme toutes les personnes rencontrées au rectorat, très attachés à la mixité sociale et scolaire présente dans notre collège.

Afin de pouvoir accueillir tous ces élèves dans les meilleures conditions possibles et les faire réussir, nous demandons une meilleure dotation : rétablissement d'au moins une division, rétablissement voire augmentation de notre marge progressive d'autonomie, transformation d'heures supplémentaires en heures postes. Nous rappelons en effet qu'une heure d'enseignement devant élèves demande au moins une heure de préparation et de correction. Nous voulons en effet que l'enseignement délivré dans notre établissement public reste de bonne qualité.

Nous sommes également inquiets de constater une « fuite » vers le privé, qui risque de s'accroître si la dotation reste en l'état, d'autant plus que nous avons par ailleurs des inquiétudes sur le maintien des classes CHAM.

Nous restons persuadés que tous les acteurs de l'éducation nationale partagent nos objectifs.

Nous espérons donc que l'Inspection Académique sera sensible à nos arguments et nous allouera les moyens nécessaires au bon fonctionnement de notre établissement, à la qualité de l'enseignement qui y est délivré et à la réussite de tous nos élèves. Il nous semble que c'est une mesure de justice sociale.

Nous demandons donc, par la présente, à être de nouveau reçus en audience au rectorat.

Nous remercions par avance l'Inspection Académique de l'attention qu'elle portera à nos demandes.

